



# Elaboration d'un 2<sup>ème</sup> contrat de rivière et d'un PAPI sur le bv Azergues

**Groupe de travail  
«Fonctionnement H.M.E. de l'Azergues et affluents»**

**Réunion n° 3 du 25 octobre 2012  
à Saint-Clément sous Valsonne**

***Hiérarchisation des perturbations  
du fonctionnement hydro-morpho-  
écologique du Soanan***

# **Avertissement**

***Les chiffres et informations figurant dans le présent exposé sont pour la plupart issus d'études et inventaires en cours et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme des valeurs absolues intangibles ni des données exhaustives mais bien d'avantage comme des ordres de grandeur***

***La totalité des exemples et photographies illustrant le présent diaporama sont tirés, sauf mention particulière, de cas concrets pris dans le bassin versant de l'Azergues et de ses affluents (hors bassin Brévenne-Turdine)***

# Les critères de hiérarchisation relative des perturbations :

- ↳ *l'ampleur de l'impact, l'intensité de l'aléa*
- ↳ *la valeur de l'enjeu*
- ↳ *la gravité de l'impact et des risques*
- ↳ *l'étendue ou le linéaire affecté*
- ↳ *la durée effective ou prévisible du déséquilibre*
- ↳ *son caractère réversible ou non*
- ↳ *son cumul possible avec d'autres perturbations*

# La hiérarchisation relative des perturbations

Inventaire et expertise des perturbations  $\Rightarrow$  attribution d'une note (/20) :

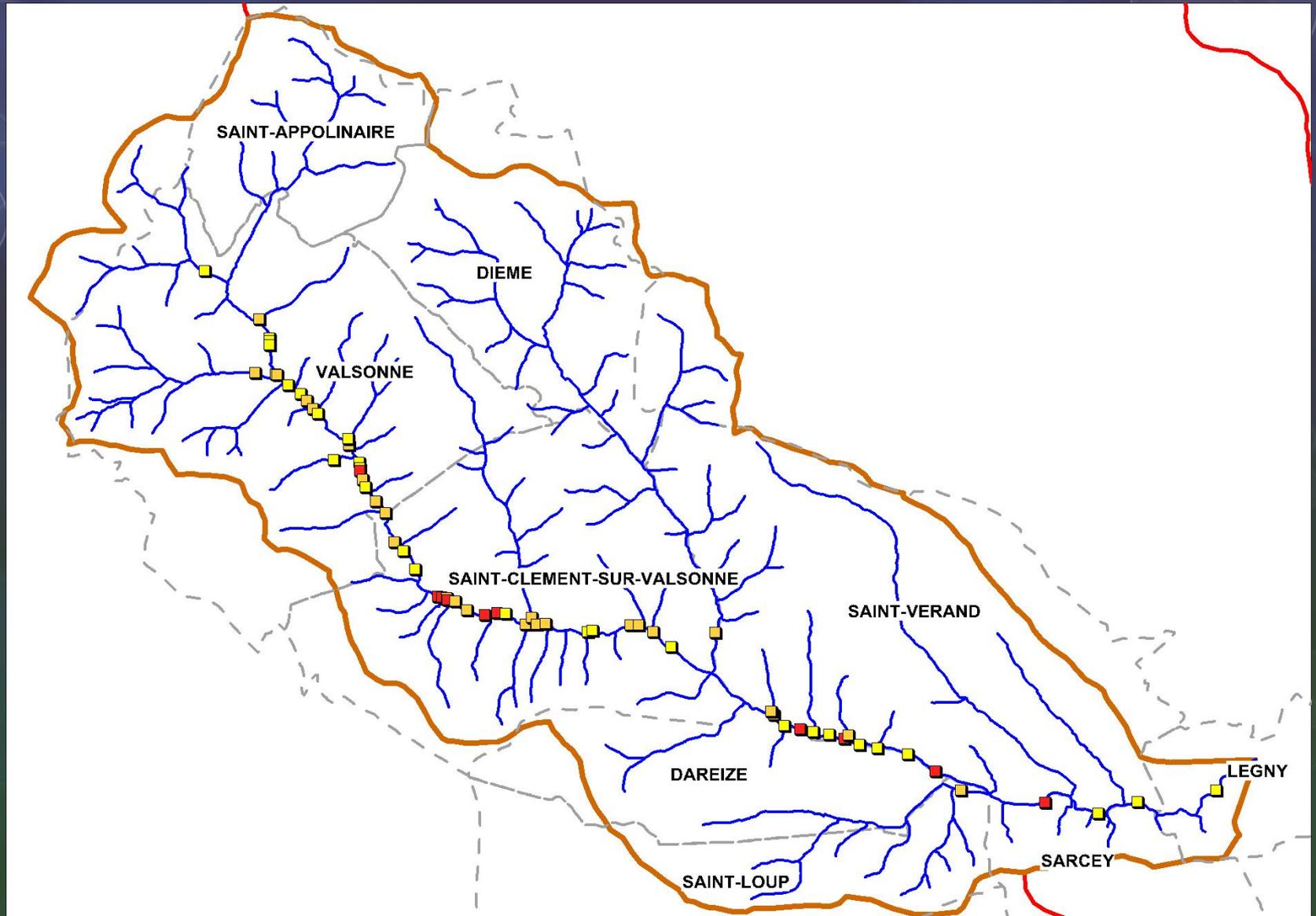
$\Rightarrow$  note  $< 5$  : **perturbation faible**

$\Rightarrow$  note comprise entre 5 et 10 : **perturbation moyenne**

$\Rightarrow$  note comprise entre 10 et 15 : **perturbation importante**

$\Rightarrow$  note  $> 15$  : **perturbation très importante**

# Hiérarchisation des perturbations du Soanan



# Où agir en priorité ?

# Priorisation des interventions :

↳ *priorité aux perturbations de niveau > 10*

↳ *raisonner davantage par groupe de perturbations plutôt que par perturbation prise individuellement, notamment pour des niveaux faibles*

↳ *ne pas négliger la résorption de perturbations de niveau faible (< 10) lorsque des opportunités se présentent*

# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Erosion du talus de la RD313 au droit du segment rectifié du Soanan à Valsonne « Chaboud »*



# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Segment fortement contraint au droit de l'ancienne scierie de Saint-Clément sous valsonne*



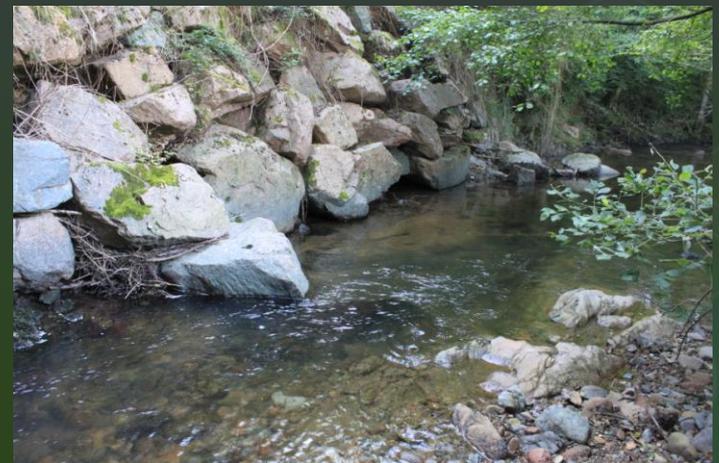
# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Erosion du talus d'une ancienne décharge à Saint-Clément sous valsonne*



# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Déstabilisation du talus de soutènement de la RD313 à Saint-Vérand « La Feuillata »*

# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Rupture de la continuité écologique sur le ruisseau de Dième par un imposant seuil implanté au lieu-dit « Balmont » à Saint-Vérand*

# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Rupture de la continuité écologique sur le Soanan au droit du verrou rocheux de « La Tracole » (1)*

# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Rupture de la continuité écologique sur le Soanan à « La Tracole » (2)*



# Exemple de perturbation relativement prioritaire



*Débit réservé insuffisant dans le Soanan en aval de la prise d'eau du moulin de « La Tracole »*

